

1o Le 5 août, nous nous sommes transportés au fort St-Charles reconnu dans le mois précédent, et nous avons trouvé un amas d'ossements dans une tranchée qui avait été pratiquée au cours de l'expédition du mois précédent, tel qu'on nous en a informés, et nous avons recueilli ces ossements pour être transportés à St-Boniface.

2o Le 7 août, après-midi, à quelques pouces à l'ouest de ces ossements, nous avons constaté la présence de 3 crânes.

3o Le 8 août, nous avons pratiqué des tranchées autour de ces crânes, afin de les mettre ensuite à jour. Nous avons constaté que la terre avait été remuée à cet endroit. Un tremble, ayant 9 pouces de diamètre près de la souche, était poussé au-dessus de ces crânes. Il y avait au-dessus de ces crânes, une légère couche horizontale d'humus rougeâtre, courant du nord au sud, et qui recouvrait ces crânes. A 18 pouces de profondeur, nous avons trouvé 19 crânes placés dans une ligne double et à double rang de hauteur. Cette rangée de crânes avait 3 pieds et 7 pouces de longueur, allant du sud au nord, sur une largeur d'un pied et 4 pouces. Une mâchoire supérieure d'un de ces crânes avait une pointe de flèche solidement enfoncée au-dessus des dents. Nous avons conservé cette mâchoire en cet état. Nous avons trouvé également parmi ces 19 crânes, deux autres pointes ou parties de pointe de flèche dont l'une était mêlée à de la terre dans le crâne même. Nous avons planté un pieu à cet endroit, avec cette inscription gravée sur ce pieu :

*" 19 crânes."*

4o Le même jour, à 8 pieds à l'ouest du centre de ces 19 crânes, nous avons trouvé un squelette entier à deux pieds de profondeur. Nous avons désigné ce squelette sous le chiffre no 1, comme étant le premier que nous avons trouvé. La tête se trouvait du côté nord du fort, et le reste du corps dans la direction sud. Ce corps longea la palissade ouest du fort. Il était couché sur le côté gauche, la face tournée vers les 19 crânes. La tête était très rapprochée de l'omoplate, si bien que la mâchoire reposait sur l'omoplate. Ce squelette avait environ 4 pieds et 6 pouces, sans cou. Le corps reposait sur la glaise, à une profondeur d'un pied. Nous avons trouvé 3 ou 4 vertèbres dans les épaules. Le squelette était intact ainsi que tous les os, excepté deux côtes qui ont pu être brisées pendant les fouilles. Il avait les mains posées de chaque côté de la tête, comme pour la tenir en place.

Nous avons trouvé quelques phalanges sur la tête même. Une photographie de ce squelette, reposant dans sa couche funèbre, a été prise par le P. Blain, S. J. La croix a été plantée au-dessus de ce squelette le 11 août.

5o Le 10 août, nous avons trouvé le squelette no 2, à un pied de profondeur, ramassé dans un espace de 21 pouces par 11 pouces. Il se trouvait au nord-est du squelette no 1 et il y avait environ 5